

Service de gestion du réseau Aleph

Memento de catalogage dans Aleph

Fonds régionaux

Version 0.2
Juin 2015

Table des matières

Table des matières	2
Historique.....	3
Avertissements	4
Livres imprimés modernes.....	5
102 - Pays de publication ou de production.....	5
200 - Titre et mention de responsabilité.....	5
210 - Publication, production, diffusion, <i>etc.</i>	5
215 - Description matérielle.....	6
300 - Note générale.....	6
412 - Est un extrait ou un tiré à part de	6
856 - Adresse électronique et mode d'accès.....	7
Données d'exemplaire	8
Indexation matière	9
Annexes	12
Annexe 1 : Infos étiquette du champ VML	12
Annexe 2 : Propositions d'ajout à la liste RAMEAU de la BnF : principes extraits du guide d'indexation RAMEAU	15
Annexe 3 : Documents de référence en ligne et liens OPAC	17
Annexe 4 : Constitution d'une liste de référence	18
Annexe 5 : Contacts.....	22

Historique

Date	Version	Auteur(s)	Commentaire
25/11/2014	0.1	Alexandra Pezzin	Création du document.
22/06/2015	0.2	Yves Nyssen	Première révision/augmentation.

Avertissements

Les indications qui suivent se bornent à relever certaines particularités du traitement des documents des fonds régionaux. Pour le reste, le catalogage suit les règles valables pour les livres. Consultez la version la plus récente du « *Memento de catalogage dans Aleph. Livres imprimés et livres lus* », ainsi que les infos étiquettes et le *Guide pratique de catalogage* accessibles en ligne dans le module de catalogage d'Aleph.

Étant donné la diversité des types de documents (ou « types de ressources », selon la terminologie actuelle) susceptibles de constituer chaque fonds, ce document évoluera en fonction des besoins exprimés par les différents partenaires du catalogue. Initialement, il se concentre sur les livres imprimés « modernes » (postérieurs à 1800). Le cas des monographies anciennes sera abordé ultérieurement, si nécessaire¹.

Même si, dans la majorité des cas, les notices bibliographiques devront être créées, interrogez toujours le catalogue avant de créer une nouvelle notice bibliographique.

¹ Définition des monographies anciennes extraite de la traduction française de l'ISBD intégré publiée en 2013 :

« **Monographie ancienne**

Older monographic resource

Ressource produite avant l'introduction de l'impression mécanique au dix-neuvième siècle, y compris les ressources publiées pour le marché ainsi que celles publiées en un petit nombre d'exemplaires ou même en exemplaire unique, pour une distribution limitée ou privée. »

Livres imprimés modernes

Utilisez la grille de saisie 01_01_livre_imprime.mrc.

102 – Pays de publication ou de production

102 __ a BE

200 - Titre et mention de responsabilité

Publications sans page de titre

Lorsque la publication n'a pas de page de titre et qu'aucun titre ne figure sur le substitut de la page de titre (page de couverture, page d'avant-titre par exemple), on cherche le titre à l'intérieur de la publication.

Dans ce cas, le titre propre est mis entre crochets et on justifie la source du titre en note.

Exemple :

200 1_ a <<[Le >>carnaval de Stavelot]
300 __ a Titre figurant au sommaire

Lorsque le titre apparaît sur la page de couverture, on précise en note que la notice a été rédigée d'après celle-ci.

Exemple :

200 1_ a <<Le >>carnaval de Binche
300 1_ a Notice rédigée d'après la couverture

Quand la publication est totalement dépourvue de titre propre, on crée un titre bref à partir du contenu de la publication.

Dans ce cas, le titre est mis entre crochets et on indique en note qu'il s'agit d'un titre forgé

Exemple :

200 1_ a [Présentation de la sécherie de la Joux]
300 __ a Titre forgé

Les chevrons ne sont pas nécessaires dans ce cas-ci car le système ne prend pas le crochet ([]) en compte pour faire le tri dans l'index.

210 - Publication, production, diffusion, etc.

Publications sans mention d'éditeur ou de diffuseur

Le lieu d'impression et le nom de l'imprimeur ne peuvent se substituer au lieu d'édition ou de diffusion ni au nom de l'éditeur ou du diffuseur si ces derniers sont inconnus.

Toutefois, si une personne ou une société combine les activités d'édition et d'impression, ou si l'on ignore si la personne ou la société est responsable de l'édition ou de l'impression seulement, on considère que la mention est relative à l'édition.

Exemples :

210 __ a Paris
c Imprimerie nationale
210 __ a Stavelot
c Imprimerie Joseph Baccus

Publications sans date

Si aucune date ne peut être donnée, **on doit indiquer la date supposée**, entre crochets, précédée de l'abréviation « ca » ou suivie d'un point d'interrogation.

Exemples :

- [210](#) __ [a](#) Liège
[c](#) Imprimerie Bénard
[d](#) [ca 1935] → *date approximative*
- [210](#) __ [a](#) Verviers
[c](#) Vinche
[d](#) [1969 ?] → *date probable*
- [210](#) __ [a](#) Spa
[c](#) Éditions de la revue « J'ose »
[d](#) [196. ?] → *décennie probable*

215 – Description matérielle

Cas simple

Exemple :

- [215](#) __ [a](#) 1 vol. (49 p.)

Cas particulier (pour les tirés à part)

Exemple :

- [215](#) __ [a](#) 1 fasc. (p. 239-245)

300 – Note générale

Quelques exemples de notes

Exemples :

- [300](#) __ [a](#) Extrait de : « Bulletin de l'Institut archéologique liégeois », t. XVII, 1883
- [300](#) __ [a](#) Extrait de : « Échos de Stavelot », 11 mai 1983
- [300](#) __ [a](#) Photocopie
- [300](#) __ [a](#) Recueil de textes extraits de : « L'annonce de Stavelot », n° 11, 1953
- [300](#) __ [a](#) Tiré à part de : « Tradition wallonne », vol. 3, 1986

Pour les notes de type *Extrait de* ou *Tiré à part de*, vous pouvez utiliser le champ 305 mais, il n'est pas faux d'utiliser le champ 300 tant que vous respectez bien l'ordre dans lequel les notes doivent s'afficher.

Utilisez la mention « Tiré à part de » quand elle apparaît clairement dans le document. Dans les autres cas, utilisez la mention « Extrait de ».

412 – Est un extrait ou un tiré à part de

Dans le cas des extraits ou tirés à part, ajoutez un champ 412 pour indexer le titre du document dont ils proviennent. Le second indicateur sera toujours à 0. En effet, comme une note (champ 300 ou 305) a été rédigée, elle sera affichée ; il est donc inutile de l'afficher une seconde fois.

Exemple :

- [412](#) [_0](#) [a](#) <<L'>>annonce de Stavelot
[v](#) 11
[d](#) 1953

856 – Adresse électronique et mode d'accès

Depuis fin mai 2015, ce champ peut être utilisé pour afficher jusqu'à quatre images (obligatoirement au format jpg) par notice bibliographique à l'OPAC. Il suffit d'indiquer, pour chaque image, l'adresse URL complète, accessible par Internet, du fichier jpg. Cela fonctionne pour tous les types de ressources.

Il faut créer autant de champs 856 que d'images à afficher, placer le premier indicateur à 4 et encoder l'URL dans le sous-champ \$\$u.

Les images sont cliquables : cela ouvre une fenêtre flottante ou un nouvel onglet (cela dépend de la configuration du navigateur utilisé) dans laquelle l'image s'affiche dans sa taille originale lorsqu'elle ne dépasse pas la taille de la fenêtre (sinon, il est possible de l'agrandir, lorsque le pointeur se transforme en loupe). Cela vaut également pour les images de couvertures fournies par Electre.

Attention ! Veillez à ne pas contrevenir aux droits sur les images à afficher.

Exemple :

856 4 u https://lh3.googleusercontent.com/-yJdcMWXjH-o/VMitQlqc9WI/AAAAAAAAAO8/AOFbwIVaCJA/w1042-h695-no/carte_artotheque_Page_05.jpg

URL d'une image représentant une œuvre de l'artothèque de la bibliothèque des Chiroux

Données d'exemplaire

Les données d'exemplaires spécifiques (dédicaces manuscrites, reliure, numérotation d'exemplaire, etc.) peuvent, en principe, être encodées dans les champs Unimarc [141 Zone de données codées : Particularités de l'exemplaire](#), [316 Note sur l'exemplaire](#), [317 Note sur la provenance](#) et [318 Note sur les actions de préservation](#). Il est indispensable de toujours remplir la sous-zone \$\$5 Établissement ou exemplaire auquel s'applique la zone dans les zones 316 à 318.

D'autres zones sont également susceptibles d'être utilisées (pour les recueils factices) : [481 Est aussi relié dans ce volume](#) et [482 Relié à la suite de](#).

Cependant, l'utilisation de ces champs dans un catalogue collectif comporte toujours le risque que la notice soit modifiée ou supprimée par une autre personne, entraînant la perte d'informations parfois précieuses.

Il est donc fortement conseillé, si on les utilise, d'encoder également les informations les plus importantes liées aux exemplaires dans les notices d'exemplaires. On pourra utiliser les champs « Description » et « Note OPAC » pour les informations que l'on souhaite voir apparaître à l'OPAC, et le champ « Note interne » dans le cas contraire.

Indexation matière

L'indexation matière doit être conforme aux principes de RAMEAU.

Pour une première approche de l'indexation matière conforme à RAMEAU consultez ce [document d'initiation](#) (fichier PDF) disponible sur le site de la BnF.

Les vedettes trouvées dans la liste RAMEAU ou les autorités BnF personnes, collectivités et titres (autorités PCT) ou construites à partir d'éléments trouvés dans la liste RAMEAU (têtes de vedettes et subdivisions) et/ou les autorités PCT (vedettes) sont encodées selon les modalités habituelles : matières documentaires en 60X, matières fiction en VML.

Pour rappel, toutes ces autorités sont présentes dans la base autorités (AUT) PLG11, accessible aussi bien en recherche par mots qu'en recherche par liste (ou « parcourir »). Elles sont également interrogeables à l'encodage des champs 60X et VML dans le module de catalogage *via* le raccourci CTRL-F3. Les autorités BnF et RAMEAU sont fournies par la BnF et chargées/mises à jour mensuellement dans la base PLG11.

Étant donné la nature des fonds à indexer, la principale difficulté qui sera souvent rencontrée réside dans la nécessité de créer de nouvelles vedettes matières conformes aux principes de RAMEAU.

Plusieurs questions se posent :

1. Quand faut-il créer une nouvelle vedette ?
Comment procéder ?
2. Quand faut-il faire une proposition d'ajout aux autorités du catalogue Aleph ?
Comment procéder ?
3. Quand faut-il faire une proposition d'ajout à la liste RAMEAU de la BnF ?
Comment procéder ?

1. Quand faut-il créer une nouvelle vedette ?

On s'inspirera des principes énoncés dans le Guide d'indexation RAMEAU pour les demandes de création et de modification :

« Avant de faire une proposition, on recherchera dans la base si le terme n'y figure pas déjà, sous une forme synonyme, afin de ne pas créer de doublon.

L'utilité de nouvelles vedettes doit être évaluée par l'identification de nouvelles notions, et la fréquence de leur utilisation.

Dans le cas d'un sujet nouveau mais pas encore identifiable, on ne fera pas de création, et on indexera avec la vedette dont le sens se rapproche le plus de ce sujet.

Les propositions doivent correspondre au sujet central du document. Si le document n'est pas en français, donner une source en français.

Les propositions peuvent aussi contenir des demandes de mises à jour de vedettes existantes, en cas d'anomalie, d'incohérence, de terminologie obsolète ou incomplète.

Si un sujet change de nom (par vieillissement ou révision de la terminologie), on prendra en forme retenue la forme la plus récente sauf si le sens en est changé ; dans ce cas, on créera deux vedettes et on les liera par une relation associative.

Enfin, la proposition non retenue pourra faire aussi l'objet d'une mise à jour dans la base, par l'ajout de termes exclus, dans la vedette de sens le plus proche. »

Comment procéder ?

Noms communs (zone 606) : voir les indications de la zone InterMarc 166, page 10 et suivantes du document pdf [Mémento RAMEAU : notices d'autorité noms communs \(étiquette 166\)](#)²

Noms géographiques (zone 607) : voir les indications de la zone InterMarc 167, page 22 et suivantes du document pdf [Mémento RAMEAU : notices d'autorité noms géographiques \(étiquette 167\)](#)³

Dans les deux cas, il ne faut naturellement pas utiliser les étiquettes de zones et codes de sous-zones InterMarc indiqués dans ces documents.

Les autres types de vedettes (noms propres et assimilés) ne relevant pas, pour la plupart, des autorités RAMEAU (noms de personnes, noms de collectivités, titres uniformes, auteurs/titres), elles seront créées conformément aux normes AFNOR applicables, en cohérence avec les autorités de la BnF⁴ et, dans certains cas, suivant les règles énoncées dans certains chapitres du Guide d'indexation RAMEAU.

Normes AFNOR :

- Noms de personnes : NF Z 44-061 Noms de personnes et titres uniformes
- Noms de collectivités : NF Z 44-060 Collectivités
- Titres des ressources textuelles : NF Z 44-061 Noms de personnes et titres uniformes
- Titres musicaux : NF Z 44-079 (titres musicaux)

Voir la [page « Noms propres » du site RAMEAU](#) pour plus d'informations.

De manière générale, il est souvent utile de travailler par analogie avec des vedettes existantes. Dans cette optique les recherches « Parcourir » dans la base autorités PLG11 peuvent être d'un grand secours.

La constitution d'une liste de « référence » abordant les différents domaines couverts par l'indexation matière RAMEAU pourrait être envisagée pour faciliter ce travail par analogie. Voir l'[annexe 4](#).

2. Quand faut-il faire une proposition d'ajout aux autorités du catalogue Aleph ?

Une proposition d'ajout peut être faite si la nouvelle vedette s'applique à au moins 5 notices bibliographiques référencées dans les index liste.

Comment procéder ?

Contactez les membres de la cellule de catalogage des Chiroux (voir [liste des contacts](#) en annexe). Fournir toutes les informations nécessaires à la création de la notice d'autorité, y compris les références de la ou des source(s) d'information consultée(s) et celles du dernier document pour lequel la vedette est créée.

Un (ou plusieurs) formulaire(s) de demande de création sera (seront) prochainement réalisé(s).

² URL : http://rameau.bnf.fr/informations/pdf/Memento_noms_communs.pdf

³ URL : http://rameau.bnf.fr/informations/pdf/Memento_noms_geographiques.pdf

⁴ Il est important de bien distinguer les autorités RAMEAU des autorités BnF. Ce sont deux choses distinctes, même si on recourt sans arrêt aux deux « réservoirs » d'autorités pour l'indexation matière des documents, puisque toutes ces autorités sont chargées dans la base autorité PLG11 dans notre catalogue commun.

3. Quand faut-il faire une proposition d'ajout à la liste RAMEAU de la BnF ?

Les propositions d'ajout à la liste RAMEAU ne peuvent concerner que les noms communs, les noms géographiques complétés par une subdivision chronologique spécifique et les noms propres typés comme noms communs (ethnonymes, animaux célèbres, noms astronomiques, événements, noms propres de choses,...).

Voyez l'[annexe 2](#) ci-dessous.

Comment procéder ?

Les propositions sont soumises à une inscription préalable de la bibliothèque au [Fichier national des propositions RAMEAU \(FNPR\)](#). La procédure est ensuite fournie par retour du courrier.

Annexes

Annexe 1 : Infos étiquette du champ VML

VML - Vedette matière locale (F,R)

Ce champ spécifique est utilisé pour les indexations matières s'appuyant sur des listes contrôlées de vedettes matières et ne pouvant pas être saisies dans les zones 60X.

Facultatif
Répétable

Indicateur 1 : indicateur de type de vedette matière

Cet indicateur précise (en association avec le second indicateur) quel type de vedette matière est enregistrée dans ce champ.

Les valeurs utilisables actuellement sont :

- # (blanc) = genre romanesque ou matière documentaire libre
- 0 = matière nom de personne physique
- 1 = matière nom de collectivité/congrès
- 2 = matière nom de famille
- 4 = matière auteur/titre
- 5 = matière titre uniforme
- 6 = matière nom commun
- 7 = matière nom géographique
- 8 = matière nom de marque

Indicateur 2 : indicateur de liste(s)

Cet indicateur précise quel jeu de liste(s) déroulante(s) est utilisable en saisie de notice.

Il précise également le type de vedette matière annoncé par le premier indicateur.

Les valeurs utilisables actuellement sont :

- # (blanc) = pas de liste (pour toutes les matières fictions)
- 0 = pas de liste (pour toutes les matières documentaires)
- 1 = liste pour genres romanesques adultes
- 2 = liste pour genres romanesques jeunesse

Remarque : les sous-champs \$\$2 et \$\$5 ont toujours une liste déroulante associée, indépendamment de la valeur du second indicateur.

Sous-zones :

Les sous-zones permises et le type de données à y introduire varient selon le type de vedette matière défini par les indicateurs. Les sous-zones a, 2 et 5 sont les seules sous-zones communes à tous les types de vedettes matières.

Indicateur 1 = # (blanc) + indicateur 2 = 0 : matière documentaire libre

a - Élément d'entrée (O,NR)

2 - Code du système d'indexation (O,NR)

Identification du thésaurus utilisé. Cette donnée permet de générer des index différenciés selon le thésaurus. Il est donc essentiel que cette information soit fournie.

Voir liste déroulante (CTRL-F8)

5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)

Si le thésaurus mentionné en \$\$2 n'est utilisé que par une ou quelques institutions et non dans l'ensemble du réseau, il est possible de les indiquer ici.

Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Indicateur 1 = # (blanc) + indicateur 2 = 1 ou 2 : genre romanesque

a - Élément d'entrée (O,NR)

Voir liste déroulante (CTRL-F8)

2 - Code du système d'indexation (O,NR)

Identification du thésaurus utilisé. Cette donnée permet de générer des index différenciés selon le thésaurus. Il est donc essentiel que cette information soit fournie.

Voir liste déroulante (CTRL-F8)

5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)

Si le thésaurus mentionné en \$\$2 n'est utilisé que par une ou quelques institutions et non dans l'ensemble du réseau, il est possible de les indiquer ici.

Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Indicateur 1 = 0 : matière nom de personne physique + Indicateur 2 = # (blanc) : matière fiction OU Indicateur 2 = 0 : matière documentaire

- a - Élément d'entrée (O,NR)
- b - Partie du nom autre que l'élément d'entrée (NR)
- c - Qualificatifs autres que les dates (R)
- d - Chiffres romains (NR)
- f - Dates (NR)
- x - Subdivision de sujet (R)
- y - Subdivision géographique (R)
- z - Subdivision chronologique (R)
- 2 - Code du système d'indexation (O,NR)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)
- 5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Indicateur 1 = 1 : matière nom de collectivité/congrès + Indicateur 2 = # (blanc) : matière fiction OU Indicateur 2 = 0 : matière documentaire

- a - Élément d'entrée (O,NR)
- b - Subdivision (ou nom si l'entrée est au nom de lieu) (R)
- c - Élément ajouté au nom ou qualificatif (R)
- d - Numéro de congrès et/ou de session (NR)
- e - Lieu du congrès (NR)
- f - Date du congrès (NR)
- g - Élément rejeté (NR)
- x - Subdivision de sujet (R)
- y - Subdivision géographique (R)
- z - Subdivision chronologique (R)
- 2 - Code du système d'indexation (O,NR)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)
- 5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Indicateur 1 = 2 : matière nom de famille + Indicateur 2 = # (blanc) : matière fiction OU Indicateur 2 = 0 : matière documentaire

- a - Élément d'entrée (O,NR)
- f - Dates (NR)
- x - Subdivision de sujet (R)
- y - Subdivision géographique (R)
- z - Subdivision chronologique (R)
- 2 - Code du système d'indexation (O,NR)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)
- 5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Indicateur 1 = 4 : matière auteur/titre + Indicateur 2 = # (blanc) : matière fiction OU Indicateur 2 = 0 : matière documentaire

- a - Élément d'entrée (O,NR)
- b - Partie du nom autre que l'élément d'entrée (NR)
- c - Qualificatifs autres que les dates (R)
- d - Chiffres romains (NR)
- e - Lieu (NR)
- f - Dates (NR)
- g - Élément rejeté (NR)
- x - Subdivision de sujet (R)
- y - Subdivision géographique (R)
- z - Subdivision chronologique (R)
- 2 - Code du système d'indexation (O,NR)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)
- 5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Indicateur 1 = 5 : matière titre uniforme + Indicateur 2 = # (blanc) : matière fiction OU Indicateur 2 = 0 : matière documentaire

- a - Élément d'entrée (O,NR)
- h - Numéro de partie (R)
- i - Titre de partie (R)

- k - Date de publication (NR)
- l - Sous-vedette de forme (NR)
- m - Langue (quand elle fait partie de la vedette) (NR)
- n - Autres informations (R)
- q - Version (ou date d'une version) (NR)
- x - Subdivision de sujet (R)
- y - Subdivision géographique (R)
- z - Subdivision chronologique (R)
- 2 - Code du système d'indexation (O,NR)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)
- 5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Indicateur 1 = 6 : matière nom commun + Indicateur 2 = # (blanc) : matière fiction OU Indicateur 2 = 0 : matière documentaire

- a - Élément d'entrée (O,NR)
- x - Subdivision de sujet (R)
- y - Subdivision géographique (R)
- z - Subdivision chronologique (R)
- 2 - Code du système d'indexation (O,NR)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)
- 5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Indicateur 1 = 7 : matière nom géographique + Indicateur 2 = # (blanc) : matière fiction OU Indicateur 2 = 0 : matière documentaire

- a - Élément d'entrée (O,NR)
- x - Subdivision de sujet (R)
- y - Subdivision géographique (R)
- z - Subdivision chronologique (R)
- 2 - Code du système d'indexation (O,NR)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)
- 5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Indicateur 1 = 8 : matière nom de marque + Indicateur 2 = # (blanc) : matière fiction OU Indicateur 2 = 0 : matière documentaire

- a - Élément d'entrée (O,NR)
- c - Qualificatifs (R)
- f - Dates (NR)
- x - Subdivision de sujet (R)
- y - Subdivision géographique (R)
- z - Subdivision chronologique (R)
- 2 - Code du système d'indexation (O,NR)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)
- 5 - Institution à laquelle s'applique ce champ (R)
Voir liste déroulante (CTRL-F8)

Remarques :

- Pour la saisie des données, il est recommandé de commencer par remplir les indicateurs selon le type de vedette désiré, puis d'appuyer sur CTRL-F pour développer les codes de sous-champs : seuls les codes de sous-champs correspondant au type de vedette à encoder s'afficheront.
- Les vedettes matières dont le premier indicateur n'est pas blanc doivent être conformes aux règles RAMEAU.
- Utilisez CTRL-F3 pour interroger la base autorités.

Version 2.0 (2011-04-07)

Annexe 2 : Propositions d'ajout à la liste RAMEAU de la BnF : principes extraits du guide d'indexation RAMEAU

Demandes de création et de modification

Avant de faire une proposition, on recherchera dans la base si le terme n'y figure pas déjà, sous une forme synonyme, afin de ne pas créer de doublon.

L'utilité de nouvelles vedettes doit être évaluée par l'identification de nouvelles notions, et la fréquence de leur utilisation.

Dans le cas d'un sujet nouveau mais pas encore identifiable, on ne fera pas de création, et on indexera avec la vedette dont le sens se rapproche le plus de ce sujet.

Les propositions doivent correspondre au sujet central du document. Si le document n'est pas en français, donner une source en français.

Les propositions peuvent aussi contenir des demandes de mises à jour de vedettes existantes, en cas d'anomalie, d'incohérence, de terminologie obsolète ou incomplète.

Si un sujet change de nom (par vieillissement ou révision de la terminologie), on prendra en forme retenue la forme la plus récente sauf si le sens en est changé ; dans ce cas, on créera deux vedettes et on les liera par une relation associative.

Enfin, la proposition non retenue pourra faire aussi l'objet d'une mise à jour dans la base, par l'ajout de termes exclus, dans la vedette de sens le plus proche.

RAMEAU - Périmètre des propositions

- **Noms communs**

Peuvent faire l'objet d'une proposition dans le FNPR les noms communs **à l'exception des vedettes multiples** telles que définies dans le guide d'indexation RAMEAU ([GIR, Principes de RAMEAU, 1.2.4](#)).

- **Noms géographiques**

Peuvent faire l'objet d'une proposition dans le FNPR les noms géographiques **complétés par une subdivision chronologique spécifique**.

- **Noms propres typés comme noms communs**

Peuvent faire l'objet d'une proposition dans le FNPR les **noms propres typés comme noms communs suivants** :

- **Ethnonymes : gentilés et groupes ethniques**, par ex. : Allemands ; Allemandes ; Allemands des Sudètes ; Auvergnats ; Scythes ; Mendé (peuple d'Afrique) ([cf. GIR, chap. Ethnonymes](#))
NB : n'inclut pas les vedettes multiples correspondantes, par ex. : Enfants allemands ; Enfants noirs américains ; Femmes mendé ; Français d'origine arménienne ; Caractère national italien
- **Vedettes du type "[Lieu], Ducs de"**, par ex. : Normandie, Ducs de ; Bretagne, Comtes et ducs de ; Champagne, Comtes de
- **Animaux célèbres**, par ex. : Ourasi (cheval de course), Dolly (clone) ([cf. GIR, chap. Êtres vivants](#)) NB : n'inclut pas les animaux mythologiques, légendaires et fictifs, par ex. : Pégase (mythologie grecque) ; Milou (personnage fictif)
- **Noms astronomiques**, par ex. : Étoile polaire ([cf. GIR, chap. Corps célestes](#))
- **Évènements** :
 - **prix et récompenses**, par ex. : Prix Érasme ([cf. GIR, chap. Prix et récompenses](#))

- **événements historiques : batailles, guerres, etc.**, par ex. : Crécy, Bataille de (1346) ; Guerre du Viet-Nam (1961-1975) ([cf. GIR, chap. Histoire](#))
- **événements naturels : séismes, ouragans, etc.**, par ex. : Lisbonne, Séisme de (1755) ; Ouragan Katrina (2005)
NB : n'inclut pas les éruptions volcaniques, créées en employant une subdivision du type "Eruption ([date])" aux volcans, par ex : Vésuve (Italie ; volcan) -- Éruption (1944)
- **grèves**, par ex. : Grève générale (France ; 1936) ; Grèves des ovalistes (Lyon, Rhône ; 1869) ([cf. GIR, chap. Économie politique](#))
NB : n'inclut pas les grèves créées en employant une subdivision du type "Grève ([date])" aux collectivités, par ex. : Cellatex -- Grève (2000)
- **compétitions sportives**, par ex. : Vendée Globe
NB : n'inclut pas les compétitions datées, qui sont traitées comme collectivités, par ex. : Jeux olympiques (29 ; 2008 ; Pékin)
- **Noms propres de choses**
 - **objets archéologiques ne comportant pas de texte et ne constituant pas une oeuvre d'art**, par ex. : Saint Suaire ; Pierre de Scone
NB : n'inclut pas les objets comportant un texte (par ex, Stèle de Pithom) ou constituant une oeuvre d'art (par ex., The |Portland vase), qui sont traités comme titres
 - **véhicules (uniques, modèles et catégories de modèles)**, par ex. : La |Méduse (frégate) ; Peugeot 205 (automobile) ; Peugeot (automobiles) ([cf. GIR, chap. Véhicules](#))
 - **logiciels et systèmes informatiques**, par ex. : Microsoft Power Point (logiciel) ; Java (langage de programmation) ; Linux (système d'exploitation des ordinateurs) ([cf. GIR, chap. Informatique](#))
 - **matériels et équipements (uniques, modèles et catégories de modèles)**, par ex. : ROSAT (satellite artificiel) ; Leica (appareils-photo) ([cf. GIR, chap. Matériels et équipements](#))
 - **tests, examens, certifications**, par ex. : Certificate of proficiency in english ; Test of English as a Foreign Language

Les propositions formulées dans le FNPR doivent respecter le périmètre qui leur est imparti.

Voir aussi la page du [Fichier national des propositions RAMEAU \(FNPR\)](#) sur le site RAMEAU

Annexe 3 : Documents de référence en ligne et liens OPAC

- Traduction française de l'ISBD intégré 2011
http://www.bnf.fr/documents/isbd_trad_francais.pdf
- RAMEAU : page d'accueil du site
<http://rameau.bnf.fr/index.htm>
- Guide d'indexation RAMEAU
<http://guiderameau.bnf.fr/accueil.html>
- Recherche dans les autorités RAMEAU
http://catalogue.bnf.fr/jsp/recherche_autorites_rameau.jsp?nouvelleRecherche=O&host=catalogue
- RAMEAU : documents pédagogiques (peuvent être utilisés pour une auto-formation)
<http://rameau.bnf.fr/formation/docpeda.htm>
- RAMEAU : documents de référence utilisés en interne par le Centre national RAMEAU pour l'établissement des notices d'autorité RAMEAU (en particulier les règles d'établissement des notices d'autorité noms communs, noms géographiques et subdivisions)
http://rameau.bnf.fr/utilisation/docs_reference.htm
- RAMEAU : Fichier national des propositions RAMEAU
<http://rameau.bnf.fr/utilisation/introduction.htm>
- Manuel UNIMARC : format bibliographique. 6^e édition française en ligne
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_formats/a.unimarc_manuel_format_bibliographique.html
- Encyclopédie Larousse en ligne
<http://www.larousse.fr/encyclopedie>
- La Grande encyclopédie Larousse en 20 vol., 1971-1976, en ligne sur Gallica :
http://gallica.bnf.fr/Search?adva=1&t_relation=%22cb342941967%22&adv=1&tri=title_sort&n=15&p=1&pageNumber=2
- OPAC du système d'homologation
<http://plgnrl0015.prov-liege.be:8991>
- OPAC du système de production
<http://opac.prov-liege.be>

Annexe 4 : Constitution d'une liste de référence

Le but poursuivi par la constitution de cette liste de référence serait de fournir des exemples de vedettes dans les différents domaines couverts par l'indexation matière des fonds locaux, régionaux, patrimoniaux permettant de s'en inspirer pour la création de nouvelles vedettes matières. Il n'est donc pas envisagé, *a priori*, de constituer une liste exhaustive, mais bien une liste exemplative. Il s'agirait d'un travail collectif pour lequel la participation de représentants de chaque partenaire du catalogue collectif est la bienvenue.

Le cadre de classement proposé est celui utilisé par le Guide d'indexation RAMEAU. Les intitulés du cadre de classement renvoient aux chapitres du Guide d'indexation RAMEAU en ligne sous forme de liens hypertextes.

Ce cadre de classement peut être complété, si nécessaire (voir les entrées du [cadre de classement numérique complet](#), ci-dessous), ou un autre mode de classement peut être adopté, si on le souhaite. La discussion reste ouverte...

Généralités

- [Personnes](#)
- [Collectivités](#)
- [Titres](#)

Arts et lettres

- [400 – Linguistique](#)
 - [Langues](#)
- [700 – Art](#)
 - [Art](#)
- [780 – Musique](#)
 - [Musique](#)
 - [Compositions musicales](#)
 - [Instruments de musique](#)
 - [Livrets](#)
- [790 – Arts du spectacle](#)
 - [Cinéma](#)
 - [Danse](#)
- [793 – Sports](#)
 - [Sports](#)
- [800 – Littératures](#)
 - [Légendes](#)
 - [Littérature](#)
 - [Littératures](#)
 - [Personnages mythologiques, légendaires et fictifs](#)

Sciences humaines et sociales

- [000 – Généralités](#)
 - [Archives, bibliothèques et manuscrits](#)
 - [Prix et récompenses](#)
 - [Publications en série](#)
- [100 – Philosophie](#)
 - [Philosophie](#)
- [200 – Religion](#)

- [Dieux et déesses](#)
- [Livres liturgiques](#)
- [Livres sacrés](#)
- [Ordres religieux](#)
- [Religions](#)
- [Sermons](#)
- [Sujets religieux](#)
- [300 – Sciences sociales](#)
 - [Catégories de personnes](#)
 - [Influence](#)
 - [Opinion publique](#)
- [320 – Science politique](#)
 - [Parlements](#)
- [330 – Economie politique](#)
 - [Economie politique](#)
 - [Industries](#)
- [340 – Droit](#)
 - [Droit](#)
 - [Sujets juridiques](#)
- [355 – Art et science militaires](#)
 - [Forces armées](#)
 - [Histoire des forces armées](#)
- [370 – Education](#)
 - [Education et enseignement](#)
- [390 – Ethnologie](#)
 - [Ethnonymes](#)
 - [Groupes ethniques](#)
- [900 – Histoire](#)
 - [Généalogie](#)
 - [Guerres](#)
 - [Histoire](#)
- [910 – Géographie](#)
 - [Noms géographiques](#)
 - [Lieux](#)
- [930 – Archéologie](#)
 - [Archéologie](#)
 - [Préhistoire](#)

Sciences et techniques

- [004 – Informatique](#)
 - [Informatique](#)
- [500 – Sciences](#)
 - [Sciences traditionnelles](#)
- [520 – Astronomie](#)
 - [Corps célestes](#)
- [540 – Chimie](#)
 - [Matériaux](#)
 - [Produits chimiques](#)
- [550 – Sciences de la terre](#)
 - [Sciences de la Terre](#)
- [570 – Biologie](#)
 - [Parties du corps](#)
- [579 – 580 – 590 – Biologie des procaryotes – Botanique – Zoologie](#)
 - [Etres vivants](#)
- [610 – Médecine](#)

- [Maladies](#)
- [620 – Ingénierie](#)
 - [Matériels et équipements](#)
 - [Méthodes de simulation](#)
 - [Véhicules](#)
- [641 – Cuisine](#)
 - [Cuisine](#)

En complément, voici le cadre de classement complet, dans l'ordre numérique, dérivé de la classification Dewey :

Cadre de classement

Liste des indices utilisés dans la zone "Regroupements par domaines" des notices d'autorité (voir [1.3.2.5 Regroupements par domaines](#)), ainsi que pour le classement et la répartition des propositions RAMEAU.

Indice	Intitulé
000	Généralités
004	Informatique
010	Bibliographie
020	Sciences de l'information
070	Médias d'information
100	Philosophie
130	Parapsychologie
150	Psychologie
200	Religion
300	Sciences sociales
320	Science politique
330	Economie politique
340	Droit
350	Administration publique
355	Art et science militaires
360	Problèmes et services sociaux
370	Education
390	Ethnologie
400	Langues
401	Linguistique générale
500	Sciences
510	Mathématiques
520	Astronomie
530	Physique
540	Chimie
550	Sciences de la Terre
560	Paléontologie
570	Biologie

Indice	Intitulé
579	Biologie des procaryotes
580	Botanique
590	Zoologie
600	Technique
610	Médecine
615	Pharmacie
620	Ingénierie
630	Agriculture
640	Economie domestique
641	Cuisine
650	Gestion
690	Construction
700	Art
720	Architecture
730	Sculpture
740	Dessin. Arts décoratifs
750	Peinture
760	Arts graphiques
770	Photographie
780	Musique
790	Arts du spectacle
791	Audiovisuel
793	Sports
800	Littératures
801	Littérature générale
900	Histoire
910	Géographie
912	Géographie de la France
914	Géographie de l'Europe
915	Géographie du reste du monde
930	Archéologie. Préhistoire Histoire ancienne
940	Histoire de l'Europe
944	Histoire de la France
950	Histoire du reste du monde
999	Mots outils

Annexe 5 : Contacts

Maintenance du catalogue et gestion des autorités :

[Muriel Germay](#)

[Jean-Yves Willequet](#)

Responsable du catalogue collectif :

[Yves Nyssen](#)